



**Déclaration d'octroi de protection faisant suite à un refus provisoire
conformément à la règle 18ter, paragraphe 2, du règlement d'exécution
commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à la règle 116,
paragraphe 2, du REMC**

Alicante, le 19/06/2012

Numéro d'enregistrement international: **0555078**
Date de notification: **23-06-2011**
Nom de la titulaire: **BIERBAUM-PROENEN GMBH & Co KG**
Marque: **BP**

Suite aux procédures d'opposition et toutes les procédures étant arrivées à leur terme, le refus provisoire de la marque susmentionnée est retiré et la protection de la marque est acceptée.

Conformément à l'article 152, paragraphe 2, du RMC, la marque a été publiée le **13/06/2012**.

Conformément à l'article 151, paragraphe 2, du RMC, et à la règle 116, paragraphe 2, du REMC, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque communautaire.

López López, Patricia